

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2014 à 20 heures</b></p>
---

**Présents** : ADRIEN Eliane, ARGAUD Roland, BEAL André, CHAPUS Simon, CHAREYRON Jeanine, DESESTRES Philippe, GIRARDOT Francis, MARTIN Sylvie, NICOLAS Henri, NICOLAS Marie-Paule, PETITJEAN Cyriaque PLANTIER Jean-Luc, ROCHE Isabelle, ROURE Solange

**Procuration**: LUPOVICI Catherine

**Secrétaire de séance**: ADRIEN Eliane

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé M le Maire passe à l'ordre du jour.

**Désignation des délégués du conseil municipal auprès des syndicats intercommunaux et de divers organismes :**

Le Maire demande aux conseillers municipaux de faire connaître leurs intentions quant à leur candidature aux postes de délégués des différents syndicats et organismes

Le conseil municipal, après avoir eu connaissance des candidatures et après en avoir délibéré, désigne délégués du conseil municipal aux :

**CLECT : Commission Locale d'évaluation des charges transférées**

Délégué titulaire : Philippe DESESTRES

**SMEOV --VALDAC : Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux --Valence Drôme Ardèche Centre**

Délégué titulaire : Simon CHAPUS

Délégué suppléant : Cyriaque PETITJEAN

**Commission d'appel d'offres**

Conformément à l'article 22 du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres dans les communes de moins de 3.500 habitants est constituée de 3 membres titulaires + 3 membres suppléants. M. le Maire informe le conseil de la candidature d'1 liste composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants et demande au conseil de procéder au vote.

Le conseil municipal désigne par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de liste au plus fort reste, les membres de la commission

**Résultat du vote :**

Nombre de votants = 15

Nombre de suffrages nuls = 0

Nombre de suffrages exprimés = 15

Ont obtenu :

Roland ARGAUD = 15 voix

Eliane ADRIEN = 15 voix

Catherine LUPOVICI = 15 voix

Cyriaque PETITJEAN = 15 voix

Francis GIRARDOT = 15 voix

Philippe DESESTRES = 15 voix

**Sont élus membres de la commission d'appel d'offres :**

- Roland ARGAUD titulaire

- Eliane ADRIEN titulaire

- Catherine LUPOVICI titulaire

- Cyriaque PETITJEAN suppléant

- Francis GIRARDOT suppléant

- Philippe DESESTRES suppléant

## COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

<b>COMMISSIONS ACTIONS SOCIALES</b>	SIMON CHAPUS JEANINE CHAREYRON SYLVIE MARTIN MARIE-PAULE NICOLAS SOLANGE ROURE
<b>COMMISSIONS ANIMATIONS SPORTS CULTURE</b>	SIMON CHAPUS ELIANE ADRIEN PHILIPPE DESESTRES CATHERINE LUPOVICI ISABELLE ROCHE
<b>COMMISSIONS APPELS D'OFFRES</b>	SIMON CHAPUS ROLAND ARGAUD ELIANE ADRIEN CATHERINE LUPOVICI CYRIAQUE PETITJEAN FRANCIS GIRARDOT PHILIPPE DESESTRES
<b>COMMISSIONS BATIMENTS URBANISME ENVIRONNEMENT</b>	SIMON CHAPUS ELIANE ADRIEN ROLAND ARGAUD JEANINE CHAREYRON FRANCIS GIRARDOT HENRI NICOLAS MARIE-PAULE NICOLAS SOLANGE ROURE JEAN-LUC PLANTIER
<b>COMMISSIONS DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	SIMON CHAPUS ROLAND ARGAUD MARIE-PAULE NICOLAS FRANCIS GIRARDOT HENRI NICOLAS SOLANGE ROURE
<b>COMMISSIONS ECONOMIE</b>	SIMON CHAPUS CATHERINE LUPOVICI SYLVIE MARTIN CYRIAQUE PETITJEAN HENRI NICOLAS
<b>COMMISSIONS EDUCATION ENFANCE JEUNESSE</b>	SIMON CHAPUS ELIANE ADRIEN PHILIPPE DESESTRES FRANCIS GIRARDOT SYLVIE MARTIN ISABELLE ROCHE
<b>COMMISSIONS FINANCES</b>	SIMON CHAPUS ELIANE ADRIEN CYRIAQUE PETITJEAN CATHERINE LUPOVICI
<b>COMMISSIONS INFORMATIONS COMMUNICATIONS</b>	SIMON CHAPUS PHILIPPE DESESTRES SYLVIE MARTIN CATHERINE LUPOVICI ISABELLE ROCHE CYRIAQUE PETITJEAN
<b>COMMISSIONS TOURISME</b>	SIMON CHAPUS JEANINE CHAREYRON FRANCIS GIRARDOT SYLVIE MARTIN HENRI NICOLAS CYRIAQUE PETITJEAN ISABELLE ROCHE SOLANGE ROURE
<b>COMMISSIONS TRAVAUX</b>	SIMON CHAPUS ELIANE ADRIEN ROLAND ARGAUD PHILIPPE DESESTRES FRANCIS GIRARDOT HENRI NICOLAS JEAN-LUC PLANTIER

## **VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

M. le Maire propose au conseil municipal de maintenir le même régime indemnitaire que précédemment dans la limite d'un taux maximal prévu par l'article L2123-23 du code général des collectivités territoriales et en fonction d'un seuil de population.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe l'indemnité du Maire à 30% de l'indice 1015
- fixe l'indemnité des adjoints ayant reçu délégation de fonction du Maire comme suit :  
1<sup>er</sup> adjoint : 11,10 % de l'indice 1015 (soit 37% de l'indemnité du Maire)  
2<sup>ème</sup> adjoint, 3<sup>ème</sup> adjoint, 4<sup>ème</sup> adjoint : 8.40 % de l'indice 1015 (soit 28% de l'indemnité du Maire)

Le conseil municipal décide d'appliquer à ces indemnités une majoration de 15 % car la commune est chef lieu de canton.

## **COURRIERS DIVERS ET INFORMATION**

- De Madame BADER-VINSON au sujet de gravats déchargés au niveau du ruisseau à Riotord. La commission travaux se rendra sur place pour examiner les faits.
- En soutien à la ligue contre le cancer Le Club Sportif Loisirs Gendarmerie nous informe du passage de la caravane moto « une rose un espoir » le samedi 26 avril 2014 dans la journée.
- Demande de subvention de l'ADAPEI : le conseil municipal ne donne pas une suite favorable à cette demande
- M le Maire informe le conseil municipal de la nomination de monsieur Daniel BEAUCOUSIN, inspecteur divisionnaire, en qualité de gérant intérimaire au centre des Finances Publiques de le Cheylard à compter du 17 mars 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00